

Demande d'aide financière – Fonds « Publics et Territoires »

« Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Accueils de Loisirs »

Intitulé de l'action : Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les ACM

Montant de la subvention sollicitée : 4000€

Je soussigné(e) : **Maylène Picard**
agissant en qualité de : **Vice Présidente**
certifie l'exactitude des informations portées sur les présents documents.

Date : **23/03/2022**

Signature

Cachet

Identification du porteur de projet

Nom du porteur du projet : Communauté de communes Mellois en Poitou

Adresse du siège social : 2, place de Strasbourg 79500 Melle

Personne chargée du dossier : Damien Thiburce

Contact téléphonique : 0637262967

Contact électronique : damien.thiburce@melloisenpoitou.fr

Présentation et caractéristiques de l'Accueils Collectifs de Mineurs

Ouverture :	☐ Les mercredis	☐ Petites vacances scolaires
	☐ Durant les 2 mois d'été	☐ Durant un des 2 mois d'été
	☐ Périscolaire ou TAPS	☒ Sur toutes ces périodes
L'Accueil de loisirs a déjà accueilli des enfants en situation de handicap :	☐ Régulièrement	☒ Ponctuellement
	☐ Rarement	☐ Il s'agit d'une première expérience
Le directeur de l'Accueil de Loisirs :	☒ A bénéficié d'une sensibilisation spécifique au handicap	
	☐ Possède une expérience de terrain en la matière	
	☐ S'est auto formé sur le sujet (lecture, contact d'organismes spécialisés...)	
	☐ N'a pas eu l'opportunité de bénéficier d'une sensibilisation	
	☐ Autres cas de figures, merci de préciser :	
Les professionnels de l'animation :	☐ Ont bénéficié d'une sensibilisation spécifique au handicap	
	☐ Possèdent une expérience de terrain en la matière	
	☐ Se sont auto formés sur le sujet (lecture, contact d'organismes spécialisés...)	
	☒ N'ont pas eu l'opportunité de bénéficier d'une sensibilisation	
	☐ Autres cas de figures, merci de préciser :	

Les enfants ou adolescents en situation de handicap

Le partenariat avec les familles

- ☐ Il est ancien et les parents sont activement impliqués dans la préparation de l'accueil
- ☐ Il s'agit d'une nouvelle famille et le partenariat est en cours de construction
- ☒ Les parents ont réalisé l'inscription de l'enfant et ne souhaitent pas aller plus loin dans les liens avec les professionnels, dans l'immédiat
- ☐ Autres situations, merci de préciser :

Le partenariat avec le milieu spécialisé est :

- ☐ Régulier ☒ Ponctuel
- ☐ Rare ☐ Inexistant

Pour l'organisation de l'accueil, avez-vous sollicité l'appui de :

- ☐ La Protection Maternelle Infantile (PMI) (pour les enfants de – de 6 ans)
- ☐ Le Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)
- ☐ La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- ☒ Une association de parents d'enfants en situation de handicap
- ☐ Autres organismes, merci de préciser :

La demande d'accueil concerne :

- ☐ Un enfant de moins de 6 ans ☐ Un enfant de 6 à 11 ans
- ☐ Un adolescent de 12 à 17 ans
- ☒ Plusieurs enfants ou ado, préciser le nombre et la tranche d'âge

Les enfants sont concernés par : Préciser le nombre d'enfants concernés

- ☒ Un handicap moteur :
- ☒ Un handicap cognitif, mental ou psychique :
- ☒ Une déficience sensorielle :
- ☒ Un polyhandicap :
- ☒ Des troubles de santé invalidants :
- ☐ Autres, merci de préciser :

Durée de l'accueil envisagée :

Pour chaque enfant :

- préciser le nombre de jours estimés sur la période concernée

- indiquer si l'enfant est bénéficiaire de l'AEEH ou s'il est en cours de reconnaissance

Prénom de l'enfant	Bénéficiaire de l'AEEH OU reconnaissance en cours	Mercredis	Petites vacances scolaires	2 mois d'été	1 des 2 mois	Périscolaire ou TAPS
Sarah	demande en cours	10	10	6	6	
Maé	Bénéficiaire AEEH	0	5	5	5	
Nino	Bénéficiaire AEEH	14	5	0	0	
Djess	En cours		10	10		
Maël	en cours	15	15	20		

La demande d'aide porte sur :

 Un renforcement de l'équipe professionnelle Augmentation du temps de travail ou recrutement supplémentaire	Estimation du nombre de jours supplémentaires : 55(en équivalent temps plein). Surcoût généré ? 4950€
 L'acquisition de matériel spécialisé ou de matériel d'aménagement permettant une meilleure accessibilité de l'Accueil de loisirs aux enfants ou adolescents en situation de handicap	Matériel prévu : Penser à joindre les factures
 Le financement de temps de concertation entre l'équipe professionnelle et des intervenants extérieurs et/ou partenaires de l'accueil de l'enfant en situation de handicap	Nombre d'heures consacrées à ces temps de concertation : 1h par semaine pour 2 directeurs des deux accueils et les animateurs + temps de protocole d'accueil (3h par période). Surcoût généré : 1000€ Bénéfices attendus pour l'enfant : Bonne connaissance de l'enfant, de ses difficultés et de la conduite à tenir pour les animateurs.
 Le financement d'une ou plusieurs sessions d'information / sensibilisation de l'équipe professionnelle sur le handicap.	Durée des sessions : Thème traité : Intervenants : Préciser si les formations ont été mutualisées avec d'autres équipements :
 Autres besoins nécessaires à l'accueil d'enfants en situation de handicap	Nature des besoins : Surcoût généré :

Plan de financement

Important :

Le **montant total des financements accordés par la branche Famille ne peut excéder 80% du coût total annuel de fonctionnement** (ou de la dépense d'investissement ou d'équipement d'une structure ou d'un service. Le soutien financier de la Caf se fera dans la limite d'un plafond d'aide de 4000€ pour l'année 2019.

L'ensemble des recettes (financements octroyés par la branche Famille intégrant le complément « publics et territoires », les participations familiales et les autres subventions), ne peut excéder **100% du coût annuel de fonctionnement de l'action**.

Dépenses			Recettes		
Temps de concertation et réunions	1000	€	Subvention CAF	4000	€
Temps de travail	4950	€	EPCI	1950	€
		€			€
		€			€
		€			€
		€			€

	€		
Total	5950 €	Total	5950 €